

Département de la  
**GIRONDE**

**RÉPUBLIQUE FRANCAISE**

Canton du  
**NORD MÉDOC**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS DE L'OFFICE  
DU TOURISME DE LA  
COMMUNE DE VENDAYS-  
MONTALIVET**

Commune de  
**VENDAYS-MONTALIVET**

**SÉANCE DU 19/11/2024**

Date convocation : 12/11/2024

Date affichage : 12/11/2024

**Nombre de membres :**

**Titulaires en exercice :** 12  
présents : 7  
absents excusés représentés 0  
absent excusé 13  
absent : 0  
**de votants :** 0

*L'an deux mille vingt-trois, le dix neuf novembre à dix-sept heures, les membres du Comité de Direction de l'Office du Tourisme de la commune de Vendays-Montalivet se sont réunis dans la salle de la Forêt, espace culturel, sur convocation.*

<b>PRÉSENTS</b>	<b>TRIOULET – LASSUS Jean</b>	<b>BILBAO Thomas</b>
	<b>BARTHELEMY Laurent</b>	<b>LUCAS Patrick</b>
	<b>PEYRUSE Chloé</b>	<b>SARRAZIN Olivier</b>
	<b>FABRE Michel</b>	

**ABSENTS EXCUSÉS  
REPRESENTÉS**

**ABSENTS EXCUSÉ** FONTENEAU Marie - ARIAS Vincent - BALMETTE Jean-Pierre - BERTET Jean-Marie - BRUN Véronique - RODRIGUEZ Jean-Marc — SIROUGNET Bruno — BOURNEL Pierre – DA COSTA Valérie - PAPIILLON Françoise – CHAMPION Laurent – GESLIN Thibautl - BAHOUGNE Sylviane

**ABSENTS**

Les conditions du quorum étant réalisées, Monsieur le Président ouvre la séance à 17h00.

Monsieur le Président propose que les fonctions de secrétaire de séance soient remplies par Monsieur Michel FABRE.

Le Comité de Direction confirme la nomination de Monsieur Michel FABRE.

Monsieur le Président laisse la parole à Monsieur le Directeur de l'office de Tourisme, Tony ROBIN.

Monsieur le Directeur passe à l'ordre du jour.



## ORDRE DU JOUR

- 1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 23 septembre 2024
- 2 - Tarif encart marée
- 3 Tarif goodies pack Noel
4. Tableau des effectifs
5. Gratification de fin d'année
6. Indemnités de manieiment des fonds régisseur
- 7 Indemnités de déplacement des salariés de l'EPIC
- 8 - Situation budgétaire
- 9 - Point RH
- 10 Points divers



### 1- Approbation du procès-verbal de la séance du 23 septembre 2024

Monsieur le Directeur soumet au vote le procès-verbal du Comité de Direction du 23 septembre 2024.  
Le procès-verbal est validé par les membres du Comité de Direction.

### 2- Tarif encart marée

Proposition de reconduire les tarifs 2024 pour l'édition 2025, c'est à dire 100 € HT soit 120 € TTC. En 2024 il y avait 9 encarts avec les activités, écoles de surf. Proposition aux surfshops pour 2025.

Adopté	7	Abstention	0	Refus	0
--------	---	------------	---	-------	---

### 3- Tarif goodies « pack Noel »

Pour participer au dynamisme de la station et monter que l'Office de Tourisme est ouvert, nous proposons un coffret de Noël à 30 € avec un sac filet, deux tasses, une carafe et un aimant (prix hors offre : 38 €).

Adopté	7	Abstention	0	Refus	0
--------	---	------------	---	-------	---

### 4- Tableau des effectifs

Emplois	Catégorie	Effectif	Indice	Type contrat	Durée hebdomadaire du travail
Directeur	A	1		MAD	36h
Responsable administratif et financier	3.1	1	2429	CDD	35h
Chargé de communication	2.1	1	1650	CDI	35h annualisés

Experte locale - Responsable partenaire	1.3	1	1550	CDI	35h annualisés
Chargée d'accueil	1.1	1	1420	CDD	35h
Conseiller en séjour	C	1		MAD	35h annualisés
Emploi saisonnier accueil	1.1	3	1420	CDD	temps complet de 1 mois à 7 mois

<b>Adopté</b>	<b>7</b>		<b>Abstention</b>	<b>0</b>		<b>Refus</b>	<b>0</b>
---------------	----------	--	-------------------	----------	--	--------------	----------

#### 5- Gratification de fin d'année

Proposition d'une délibération avec les dispositions réglementaires avec un plafond minimum à 200 € brut.

<b>Adopté</b>	<b>7</b>		<b>Abstention</b>	<b>0</b>		<b>Refus</b>	<b>0</b>
---------------	----------	--	-------------------	----------	--	--------------	----------

#### 6- Indemnités de manquement des fonds régisseur

Proposition d'une délibération basée sur la convention collective.

<b>Adopté</b>	<b>7</b>		<b>Abstention</b>	<b>0</b>		<b>Refus</b>	<b>0</b>
---------------	----------	--	-------------------	----------	--	--------------	----------

#### 7- Indemnités déplacement des salariés de l'EPIC

Proposition d'une délibération basée sur la convention collective. Nous avons été alertés par le comptable public sur la délibération en cours qui n'est pas complète.

<b>Adopté</b>	<b>7</b>		<b>Abstention</b>	<b>0</b>		<b>Refus</b>	<b>0</b>
---------------	----------	--	-------------------	----------	--	--------------	----------

*Rajout d'une délibération non prévue à l'ordre du jour avec l'accord de tous les membres présents.*

**Approbation de l'achat et vente du livre « Esvolichadas, battement d'ailes » écrit par Madame Régine ARDILLEY par l'association LOS TRADINAIRES à l'Office du Tourisme**

Considérant la volonté de l'Office de Tourisme de mettre en avant les auteurs de Vendays-Montalivet pour promouvoir la culture, il est proposé de mettre à la vente en 5 exemplaires du livre « Esvolichadas, battement d'ailes » écrit par Madame Régine ARDILLEY par l'association LOS TRADINAIRES au prix de 28 € par l'intermédiaire de la régie de l'Office de Tourisme

<b>Adopté</b>	<b>7</b>		<b>Abstention</b>	<b>0</b>		<b>Refus</b>	<b>0</b>
---------------	----------	--	-------------------	----------	--	--------------	----------

#### 8- Situation budgétaire

Je vous propose de faire un point sur la situation budgétaire :

- En section de fonctionnement :

Le budget voté est de 515 077,90€, nous avons dépensé (dépenses) à ce jour 128 174,63 € et perçu (recettes) 485 822,33 €. Il est important de noter que les frais de personnels ne sont pas imputés à ce jour car nous remboursons la commune de VENDAYS-MONTALIVET en fin d'année du montant global annuel.

Titres émis par l'Office de Tourisme:

9 titres pour les encarts dans le guide des marées pour un montant total de 1 080 € TTC.

19 titres pour le pack ambassadeur Weebnb pour un montant total de 1 368 € TTC.

Le budget voté est de 210 000,00€, nous avons dépensé (dépenses) à ce jour 121 145,04 € et perçu (recettes) 200 000,00€.

Monsieur le Président, souligne que la taxe de séjour permet de financer les 6 EPT qui travaillent à l'office de tourisme, et que la reprise de la compétence permet de dynamiser l'activité de l'Office de tourisme. Avant la reprise de compétence une personne travaillait à l'OT aujourd'hui 5 personnes à l'année.

#### **9- Point RH**

Recrutement en CDI de BUENALUQUE Géraldine à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Arrêt maladie de BRECHOU Nathalie jusqu'au 30 novembre 2024.

#### **10- Points divers**

Site internet

Rdv partenaires

\*\*\*

Monsieur le Directeur demande aux membres du Comité de Direction s'ils souhaitent aborder d'autres questions diverses ?

Monsieur le Président précise que les commissions doivent être maintenant relancées pour préparer le plan d'action 2025.

Monsieur le Président remercie le travail de l'équipe de l'office de tourisme.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h50.**

**Avant de quitter la salle, Monsieur le Directeur demande aux élus présents de bien vouloir signer la feuille de présence.**

Le Président,  
Jean TRIJOLET-LASSUS



Le secrétaire de séance  
Michel FABRE

